



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 02/02/2022

Mutations des entreprises : lancement du réseau de délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles

Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, a installé le nouveau réseau de délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles au cours d'un webinaire organisé en début de semaine. Constitué de 120 personnes, ce réseau inédit au niveau départemental et régional aura pour mission d'accompagner les entreprises et les salariés face aux mutations économiques, sociales et technologiques qu'elles rencontrent.

Face aux transitions en cours dans la société – numérique, écologique, etc. –, le Gouvernement a mis en place un ensemble d'outils pour accompagner les entreprises et leur permettre d'anticiper leurs besoins, de former ou de reconvertir leurs salariés.

Pour leur permettre de s'en saisir et afin de répondre aux plus près à leurs besoins, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion met en place un réseau inédit de délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles.

Outre le dispositif « Transitions collectives » dont ils seront les ambassadeurs, ils mobiliseront la boîte à outil du ministère du Travail pour l'accompagnement des transitions professionnelles (prestation de conseil en ressources humaines, FNE-Formation, Pro A) auprès des entreprises et feront intervenir tout acteur pertinent pour permettre des

transitions fluides, répondre aux besoins de recrutement locaux et ainsi préserver les emplois et les compétences dans les territoires.

Pour cela, ils s'appuieront sur les plateformes territoriales mises en place en 2021 dans la quasi-totalité des départements à travers un appel à manifestation d'intérêt.

« Il est possible de penser et de conduire les transitions autrement que par des plans de restructurations, pour peu que l'on aide les entreprises à anticiper, à former et à reconvertir leurs salariés. Pour être efficace, l'action de l'Etat doit être proactive et territorialisée. C'est dans les entreprises que les délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles seront à l'écoute des difficultés rencontrées et mettront à profit la large palette d'outils dont nous disposons pour accompagner les mutations »
déclare Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Contact presse :

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Cabinet d'Elisabeth Borne

Tél : 01 49 55 32 21

Mél : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

127, rue de Grenelle

75007 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.